

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Band:</b>	28 (1957)
<b>Heft:</b>	9
<b>Register:</b>	Programme d'aménagement des routes de jonction et des routes secondaires pour les années 1598-1959

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Programme d'aménagement des routes de jonction et des routes secondaires pour les années 1598-1959

Dans sa session de septembre le Grand Conseil a voté le programme d'aménagement des routes de jonction et des routes secondaires, mais sans les routes principales, pour les années 1958 et 1959. Nous donnons ci-dessous le détail de ce programme pour les arrondissements III (Jura-Sud seulement) et V (Jura-Nord).

## Arrondissement III (partiel)

1.	Sonceboz—Saint-Imier—La Cibourg :		
a)	Cormoret—Villeret	Fr.	
	Elargissement, déplacement partiel du tracé, nouveau pont de la Suze, revêtement . . . . .	600 000.—	
b)	Courtelary		
	Correction dans le village, élargissement, revêtement . . . . .	350 000.—	
c)	Sonceboz—Sombeval		
	Elargissement, déplacement partiel du tracé, revêtement . . . . .	480 000.—	
2.	Saint-Imier-Les Pontins :		
	Elargissement, correction du profil . . . . .	400 000.—	
3.	Villeret—Les Pontins :		
	Villeret village—forêt		
	Elargissement, correction par revêtement léger, cession à la commune . . . . .	140 000.—	

## Arrondissement V

1.	Saint-Ursanne—Ocourt—La Motte :		
	Correction, élargissement, revêtement par semi-pénétration à chaud		
a)	1 <sup>re</sup> étape : Le Tillot—Bellefontaine . . . . .	150 000.—	
b)	2 <sup>e</sup> étape : Bellefontaine—Ocourt . . . . .	440 000.—	
c)	3 <sup>e</sup> étape : Ocourt—La Motte . . . . .	400 000.—	
2.	Delémont-La Roche-La Ferrière :		
	Elargissement, reprofilage, revêtement		
a)	Courtételle . . . . .	100 000.—	
b)	Courfaivre . . . . .	50 000.—	
c)	Bassecourt . . . . .	65 000.—	
d)	Saint-Brais . . . . .	30 000.—	
e)	Les Bois, dernière étape (tapis) . . . . .	35 000.—	
f)	La Ferrière, dernière étape . . . . .	95 000.—	
3.	Charmoille—Porrentruy—Damvant :		
a)	Miécourt : reprofilage, renforcement de la fondation, revêtement . . . . .	40 000.—	

## **Nos bons hôtels du Jura**

**Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements  
ci-dessous et les recommander à vos amis**

<b>Bienne</b>	<b>Hôtel Seeland</b> (A. Flückiger) Entièrement rénové — Confort	(032) 2 27 11
<b>Boncourt</b>	<b>Hôtel A la Locomotive</b> (L. Gatherat) Salles pour sociétés — Confort	(066) 7 56 63
<b>Delémont</b>	<b>Hôtel Terminus</b> (Pierre Martel) Entièrement rénové, brasserie, bar	(066) 2 29 78
<b>Macolin</b>	<b>Hôtel Bellevue</b> (A. Berthod) Moderne et confortable — Salles pour sociétés	(032) 2 42 02
<b>Montfaucon</b>	<b>Hôtel de la Pomme d'Or</b> (René Meyer) Sa cuisine et ses vins	(039) 4 81 05
<b>Moutier</b>	<b>Hôtel Suisse</b> (Famille Brioschi-Bassi) Rénové, grandes salles	(032) 6 40 37
<b>La Neuveville</b>	<b>Hôtel J.-J. Rousseau</b> (William Cœudevez) Neuf — Confort, salles	(038) 7 94 55
<b>Porrentruy</b>	<b>Hôtel du Simplon</b> (S. Jermann) Confort, sa cuisine, sa cave	(066) 6 14 99
<b>Porrentruy</b>	<b>Hôtel du Cheval-Blanc</b> (C. Sigrist) Rénové, confort, salles	(066) 6 11 41
<b>St-Imier</b>	<b>Hôtel des XIII Cantons</b> (J. Wermeille) Rénové, confort, grill, bar, salles	(039) 4 15 46
<b>St-Ursanne</b>	<b>Hôtel du Bœuf</b> (Jos. Noirjean) Rénové, sa cuisine, sa cave	(066) 5 31 49

## **Les Gros Lots**

# **2 × 75'000**

**3 × 20'000, 3 × 10'000, 3 × 5'000 Frs, etc.**

**41'046 lots d'une valeur globale de 525'000 Frs**

5 billets chiffres finals 0–4 contiennent au moins 1 lot

5 billets chiffres finals 5–9 contiennent au moins 1 lot

10 billets chiffres finals 0–9 contiennent au moins 2 lots

1 billet Frs 5.– (la série de 5 billets Frs 25.–, la série de 10 billets Frs 50.–) plus 40 cts de port pour envoi recommandé, au compte de chèques III 10026. Liste de tirage sous pli fermé 30 cts, comme imprimé 20 cts. – Adresse: Loterie SEVA, Berne, tél. (031) 54436. Les billets SEVA sont aussi en vente dans les banques, aux guichets des chemins de fer privés, ainsi que dans de nombreux magasins.

113/B

**SEVA**

**Tirage 2 Nov.**

828

b) Alle : pose d'un tapis . . . . .	100 000.—
c) Porrentruy : pose d'un tapis . . . . .	70 000.—
<b>4. Tavannes—Bellelay—Undervelier :</b>	
a) Tunnel inférieur—Pichoux : revêtement . . . . .	23 000.—
b) Pichoux — tunnel supérieur : assainissement, élargissement, reprofilage, revêtement . . . . .	60 000.—
c) Sornetan—Châtelat : pose d'un tapis . . . . .	25 000.—
d) Châtelat—Bellelay : élargissement, reprofilage et pose d'un tapis . . . . .	200 000.—
e) Bellelay : correction d'une courbe . . . . .	65 000.—
f) Le Fuet—Tavannes : assainissement, élargissement, reprofilage et pose d'un tapis . . . . .	170 000.—
<b>5. Tavannes—Tramelan—Saignelégier :</b>	
a) PN Orange—Tramelan : assainissement, élargissement renforcement de la fondation et revêtement . . . . .	360 000.—
b) Tramelan : élargissement, reprofilage et tapis . . . . .	200 000.—
<b>6. Soyhières—Pleine :</b>	
Assainissement, élargissement, reprofilage et revêtement par semi-pénétration . . . . .	290 000.—
<b>7. Bourrignon—Lucelle :</b>	
Assainissement, élargissement, reprofilage et revêtement par semi-pénétration . . . . .	295 000.—
<b>8. Le Pichoux—Souboz—Perrefitte :</b>	
Assainissement, élargissement, reprofilage et revêtement par semi-pénétration . . . . .	560 000.—
<b>9. Essertfallon—Soubey :</b>	
Elargissement, reprofilage et revêtement par semi-pénétration . . . . .	100 000.—
<b>10. Les Breuleux—La Ferrière, aux Breuleux :</b>	
Assainissement, élargissement et revêtement avec tapis . . . . .	200 000.—
<b>11. Asuel—La Malcôte :</b>	
Correction et revêtement . . . . .	50 000.—
<b>12. Sornetan, chemin d'accès :</b>	
Elargissement et revêtement par semi-pénétration . . . . .	60 000.—
<b>13. Glovelier—Saulcy : 2<sup>e</sup> étape</b>	
Elargissement et revêtement par semi-pénétration . . . . .	120 000.—
<b>14. Zwingen—Brislach :</b>	
Construction d'un nouveau pont sur la Birse à Zwingen . . . . .	250 000.—
<b>15. Wahlen—Grindel :</b>	
Elargissement d'un ponceau . . . . .	20 000.—
<b>16. Grellingue—Duggingen :</b>	
Elargissement d'un ponceau . . . . .	25 000.—
<b>Total Arrondissement V</b>	<b><u>4 648 000.—</u></b>

Le crédit total de 25 millions est réparti ainsi entre les 5 arrondissements :

	Fr.
Arrondissement I . . . . .	4 260 000.—
Arrondissement II . . . . .	4 821 000.—
Arrondissement III . . . . .	4 000 000.—
Arrondissement IV . . . . .	4 455 000.—
Arrondissement V . . . . .	4 648 000.—
Réserve . . . . .	<u>2 816 000.—</u>
Total	<u>25 000 000.—</u>

### CHRONIQUE ECONOMIQUE

**L'horlogerie et le nouvel accord commercial conclu avec le Maroc.** — La « Suisse horlogère », commentant la signature du nouvel accord commercial entre la Suisse et le Maroc, relate que la délégation suisse s'était efforcée d'obtenir l'élargissement ou tout au moins la consolidation des contingents d'importations marocaines. Les autorités marocaines avaient en revanche demandé une réduction massive des cotes en vigueur précédemment, afin de tendre ainsi à un meilleur équilibre de la balance des paiements.

Il a été finalement possible de trouver un compromis : seules les quotes qui n'étaient pas entièrement utilisées ont subi une réduction, si bien que les nouveaux contingents permettront, dans la règle, de maintenir les exportations suisses à leur niveau antérieur.

L'organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie ajoute : « Tel sera en particulier le cas en ce qui concerne l'importation de montres et fournitures de rhabillage au Maroc. Une seule modification est intervenue dans ce secteur : deux contingents en vigueur jusqu'ici pour certains produits ont été fondus en un seul ce qui donnera une plus grande liberté d'action aux importateurs.

Dans l'ensemble, l'accord signé le 29 août peut être considéré comme satisfaisant. Il n'était sans doute pas possible, dans les circonstances actuelles, d'obtenir davantage. Il faut en effet tenir compte des difficultés de balance de paiements auxquelles le gouvernement de Rabat s'efforce de remédier.

### ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont  
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner  
Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37